

Cette noble pensée, acclamée dans nos assises nationales, doit se résumer dans ces mots :

“ Avant tout, soyons Cana-
diens.”

DUROC.

HYPOCRITES DÉNONCIATIONS

Nous sommes souvent en lutte aux soupçons de nos amis eux-mêmes lorsque nous dénonçons les actes coupables de membres du clergé qui intéressent la société toute entière ; aussi cherchons-nous toujours à les établir sur des données irréfutables, inattaquables.

Voici aujourd'hui deux faits de notoriété publique qui vont démontrer de quelle façon la sainte clique agit pour démolir les adversaires qu'elle n'ose attaquer en face et contre lesquels on ne peut agir que par le mensonge et la calomnie.

On verra par quelles voies tortueuses le clergé catholique arrive à ses fins pour terrasser ses ennemis. Quand le confessionnal n'agit plus, on joue le grand jeu, on tente les grands moyens que la fin est toujours censée justifier.

Après des exemples comme les deux que nous allons citer, on nous permettra bien de dire que notre clergé a fait de la religion un instrument de vengeance pour ses rancunes personnelles lorsqu'il ne peut pas s'en servir pour assouvir sa soif de pouvoir et de richesses.

Voici d'abord une dépêche qui a fait le tour de la presse.

QUÉBEC, 28.—L'ordinaire du clergé de Rimouski vient de condamner deux dignitaires ecclésiastiques à restituer chacun un montant de \$47.50 pour former la somme de \$95.00 due à un citoyen du comté de Bonaventure. Voici les faits qui ont donné lieu à ce jugement :

Un électeur du comté de Bonaventure aurait, sur les instances des deux prélats en cause, signé une déclaration contre son curé qu'il accusait d'avoir dénoncé publiquement le gouvernement Mercier, lors des dernières élections provinciales.

Il en résulta un procès qui tourna au désavantage de l'accusateur ; celui-ci fut obligé de déboursier la somme de \$95.

Heureusement que ce dernier tenait des deux dignitaires en question la promesse qu'ils se rendraient responsables des conséquences que pourrait entraîner une telle déclaration. Pour une raison ou pour une autre, l'ordinaire de Rimouski fut saisi de l'affaire, et a condamné les deux

prélats à rembourser le plaignant dans un délai de trois mois, sous peine d'interdiction.

Voici maintenant un fragment intéressant d'interrogatoire dans une cause qui s'est déroulée devant les Assises d'Aylmer au dernier terme :

Il s'agissait d'une demoiselle Dorion qui réclamait justice des commissaires d'école de Masham qui l'avaient destituée sur la pression du curé de l'endroit :

L'avocat.—Croiriez-vous M. Proulx, président des commissaires, sous serment ?

Le curé.—Je crois que oui.

M. Rochon — M. Proulx a déclaré en cour que vous lui aviez dit que s'il signait la lettre condamnant Mlle Dorion, vous, M. le curé, *prendriez toute la responsabilité de ce qui devait s'en suivre*. N'avez vous pas dit cela ? M. Lyonnais.

M. Lyonnais :— Je nie cela. Je lui ai dit que *j'engageais ma responsabilité moralement parlant ?*

M. Rochon :— Vous jurez positivement que vous ne lui avez pas dit que vous paieriez tous les dommages.

M. Lyonnais.— *Je puis l'avoir dit mais je ne me rappelle plus.*

— Même sous votre serment ? — Oui, même sous mon serment.

Ainsi, voilà où nous en sommes dans un pays qui se prétend libre.

Il n'est pas suffisant que nous soyons taillés et corvées à merci par le clergé.

Il ne suffit pas que nous soyons dénoncés du haut de la chaire.

Il ne suffit pas que des complots se tramant dans l'ombre du confessionnal contre ceux qui relèvent la tête.

Tous ces ustensiles de domination sont encore insuffisants.

Le prêtre descend encore le dernier échelon de la dégradation morale en subornant des lâches qui accomplissent leur œuvre *moyennant paiement*.

Peut-on rêver plus ignominieuse décadence ?

Eh quoi, nous sommes tous exposés d'aujourd'hui à demain à voir lancer dans le public une accusation infamante contre nous-même, notre frère, notre femme, notre fille même, par quelques-uns de ces drôles ensoutanés, qui, n'ayant ni famille ni honneur personnel à garder, gaspillent la dîme du pauvre pour salir l'honnête homme.

Et l'on s'étonne que nous demandions un balayage ; on jette les hauts cris quand nous prédisons un quatre-vingt-treize.